

Vos questions / nos réponses

mon fils majeur consommateur

Par [jidi](#) Postée le 10/05/2023 14:54

bonjour, mon fils est un grand consommateur de cannabis (3 ou 4 joints par jour je pense); il a été admis aux urgences aujourd'hui pour vomissements et douleurs dans la poitrine; j'ai entendu parler du SHC. j'ai essayé d'en parler avec lui et de lui faire prendre conscience de la situation; mais il est dans le déni total, il refuse d'admettre que c'est le cannabis qui en est responsable. je lui ai donné le numéro de drogues info services en lui demandant de vous contacter. Voici ma question : Comment le persuader de se prendre en mains et de consulter pour se faire aider? le problème est qu'il n'est pas motivé pour arrêter si bien que je suis impuissant. Merci de me prêter attention.

Mise en ligne le 16/05/2023

Bonjour,

Votre fils est actuellement hospitalisé et, comme il est fumeur de cannabis , vous vous inquiétez et vous demandez si ses symptômes correspondent au syndrome d'Hyperémèse Cannabinoïde (SHC).

Ce syndrome se caractérise par des nausées, des vomissements et de fortes douleurs abdominales entraînant une perte de poids. Les facteurs déclenchants sont encore mal connus et aucun seuil de consommation à risque n'a encore pu être défini. Les symptômes se déclarent le plus souvent le matin et peuvent être temporairement soulagés par des douches ou des bains chauds.

Aujourd'hui votre fils est pris en charge. Il nous semble important qu'il puisse dire qu'il est consommateur régulier de cannabis pour permettre aux médecins d'intégrer ce fait dans leur prise en charge et les aider à établir leur diagnostic.

Nous entendons que votre fils ne souhaite pas remettre en cause sa consommation et qu'il ne semble pas imaginer que le cannabis pourrait être en cause dans ces manifestations somatiques qui le font souffrir.

Si en effet votre fils souffre de ce syndrome, sachez que celui ci disparaîtra spontanément entre 12heures et 3 jours après l'arrêt de la consommation. Seule la non consommation de THC permet l'arrêt des symptômes car il n'existe pas à l'heure actuelle de traitement médicamenteux efficace pour le SHC.

Si votre fils poursuit sa consommation alors qu'il souffre de SHC, généralement les crises durent moins d'une semaine et se répètent tous les mois s'il y a poursuite de la consommation.

Dans tous les cas, seule la motivation de votre fils pourra lui permettre d'arrêter de consommer. Cette motivation peut être provoquée par des symptômes physiques comme ceux qu'il vit actuellement ou par une prise de conscience que les inconvénients de cette consommation commencent à devenir plus importants que ses avantages.

Vous ne pouvez malheureusement pas le contraindre à cette prise de conscience qui ne peut venir que de lui.

Nous entendons combien cette situation est douloureuse pour vous en tant que parent et c'est pourquoi nous vous invitons à vous faire aider et à trouver un espace de parole et de soutien auprès d'un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) Des équipes pluridisciplinaires spécifiquement formées en addictologie (médecins, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux...) reçoivent non seulement les usagers de drogues qui souhaitent entrer en démarche de soins mais aussi leur entourage.

En tant que parent, si votre fils a entre 12 et 25 ans, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement au titre d'une Consultation Jeune Consommateur (CJC). Vous serez reçu de manière non jugeante et bienveillante pour de l'écoute, du soutien, des informations et des conseils face à cette situation que vous vivez.

L'accueil en CSAPA est gratuit, confidentiel et se fait sur rendez vous. Comme nous ne connaissons pas votre localisation, vous trouverez ci-après un lien vers la rubrique "adresses utiles" de notre site internet d'où vous pourrez, grâce au moteur de recherche, trouver le CSAPA le plus proche de votre domicile.

Nous nous permettons aussi de glisser quelques articles et brochures que vous pourrez télécharger à propos du cannabis. Nous espérons que cela pourra vous être utile pour communiquer avec votre fils de manière sereine.

Si vous souhaitez échanger plus amplement à propos de votre situation, sentez-vous libre de contacter un de nos écoutants, par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit), de 8h à 2h ou par tchat de 14h à minuit via le site "drogues info service".

Avec tout notre soutien dans ces moments difficiles,

Bien cordialement.

En savoir plus :

- [Adresses utiles du site Drogues info service](#)

Autres liens :

- [Fiche sur le cannabis](#)
- [Dossier cannabis](#)
- [Guide d'aide à l'arrêt du cannabis](#)
- [Cannabis : les risques expliqués aux parents](#)
- [Cannabis : ce qu'il faut savoir](#)